

Paris, le 26 janvier 2010

AR/HS – 10.01

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,  
Chers Parents,

L'année 2010 est maintenant bien entamée, nous sommes à mi-chemin de l'année scolaire.

J'en profite donc pour vous adresser mes vœux les meilleurs, que santé, paix, bonheur soient le quotidien de chacun, ou tout du moins que cette année 2010 puisse alléger les difficultés.

Je pense bien sûr à tous les jeunes qui sont en fin de cycle et qui commencent à penser aux examens, à leur future orientation ou à leur entrée dans la vie professionnelle. Qu'ils trouvent dans la richesse de l'Enseignement Agricole, la voie et la formation qu'ils recherchent. Malgré les baisses successives de son financement, cet enseignement mène toujours à un taux d'insertion élevé.

Lors du précédent courrier je vous avais parlé du lancement des Assises de l'Enseignement Agricole Public, vous avez peut-être pu y participer dans vos régions, certains groupes de travail s'étant déplacés dans une dizaine de lycée afin de prendre « le pouls » sur le terrain. Vous avez été malheureusement peu nombreux, suite à ma demande à transmettre vos suggestions. Nous avons tout de même pu les faire remonter et ainsi enrichir les débats. Il en ressort un document de 60 propositions, que vous trouverez ci-joint. Certains points seront mis en œuvre rapidement, d'autres auront des évolutions à plus long terme qui demanderont des négociations sûrement pointues.

Vous trouverez également dans cet envoi la note de rentrée scolaire. Comme il est de coutume, la baisse tangible de la DGH (dotation globale horaire) mettra certaines formations, voire certaines filières en difficulté dans quelques établissements. Depuis la déconcentration, nous n'avons plus de lisibilité nationale, il est donc nécessaire que vous participiez aux CREA (Conseil Régional de l'Enseignement Agricole), afin de nous tenir informés sur la mise en pratique des directives nationales, des difficultés rencontrées ainsi que les initiatives locales.

.../...

A ce jour de nombreuses adhésions n'ont toujours pas été envoyées ce qui est dommageable pour l'adhérent, car pour la première fois, la Fédération édite une carte d'adhérent PEEP envoyée directement à son domicile lui permettant grâce à son numéro personnel d'accéder à plus d'informations sur le site PEEP.

Les nouveaux statuts de la Fédération validés en Avril 2009 imposent la mise en conformité au plus tard en avril 2011 des statuts de chaque APE (vous trouverez ci-joint un modèle des statuts type d'APE PEEP Agri).

De même, ce début d'année 2010 est également marqué par la mise en place du nouveau Règlement Intérieur de la Section Agri de la Fédération. De ce fait, nous serons ainsi amenés à nous rencontrer vers la fin du premier trimestre 2010 (probablement le 20 mars) afin de constituer un nouveau groupe de travail de la Section Agri. Vous recevrez une invitation de confirmation.

**Encore plus que les années précédentes votre participation sera indispensable pour pérenniser cette Section Agri.**

Dans cette attente, recevez mes cordiales salutations.

Albert ROUILLARD  
Responsable section Agri

**PJ :**

60 mesures des Assises.

Note de service DGER rentrée scolaire 2010.

Statuts type des APE PEEP Agri.